

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'ETUDIER LE PREAVIS NO 18/99

CONCERNE: Demande d'un crédit de Frs. 460'100.- pour réaliser le raccordement des eaux usées du quartier de « Promenthoux - L'Abbaye - Sans Façon - Sainte-Marie » à la STEP de Prangins.

Municipale responsable: Mme. Elisabeth Kneubühler

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de:

- M. René Losey (Président/Rapporteur)
- Mme. Marie-Christine Chollet
- M. Pierre Baumgartner
- M. Denis Cattin
- M. Yves-Alain Piguet

s'est réunie à trois reprises les 21 oct. 3 et 16 nov. afin d'analyser ce préavis et remercie Mme. Elisabeth Kneubühler, municipale responsable du projet, qui était présente à la première séance et qui a répondu à nos diverses questions. Un rendez-vous a été pris également avec M. B. Schenk, ingénieur-conseils mandaté pour ce projet.

Nous vous donnons ci-après les compléments d'informations sur ces travaux:

1. HISTORIQUE

Pourquoi avoir reporté ces travaux de plusieurs années ?

Depuis le 1er. février 1993, date du 1er. Préavis no.66/93, la Municipalité avait du retirer le Préavis suite à 2 recours pour des autorisations de construire qui ont été rejetés par le canton de Vaud et le Tribunal Fédéral le 12 déc. 97, cela a occasionné un retard de près de 2 ans. A savoir également le déclassement des parcelles zone intermédiaire en zone de parcs et en zone agricole, cela a pris également beaucoup de retard (responsable municipal à cette période Monsieur H.R.Kappeler).

2. DESCRIPTIF DU PROJET

Pour obtenir plus de détails sur ce projet et en accord avec la Municipale Mme. Elisabeth Kneubühler, le président a pris rendez-vous le lundi 25 oct. avec le bureau de M. Bernard Schenk ing. conseils.

Ce rendez-vous a été d'une grande importance pour connaître les techniques qui seront utilisées pour ce projet et ensemble nous avons soulevé les points suivants:

Nombre de fosses de 800 litres et pompes de refoulement: 10 pièces

Prix d'une fosse: Frs. 1'800.-

Etant donné que René Losey a habité environ 10 ans le quartier de Promenthoux (villa « Sans Façon ») il a pu donner des précisions sur les conduites actuelles des eaux usées à M. Bernard Schenk.

Depuis la route de Promenthoux les deux propriétaires de l'époque MMs Karl Scheuffele fils et René Losey ont creusé une tranchée pour la nouvelle canalisation des deux villas et rejoindre les deux nouvelles fosses de 1000 litres chacune. Ces travaux ont été effectués il y a 4 ans environ.

M. Schenk laisse entrevoir la possibilité d'utiliser ces deux fosses actuelles et placer directement à l'intérieur la pompe de refoulement; cela nous permettrait d'économiser 2x Frs 1'800.- au total: Frs 3'600.-.

Canalisation route de la Côte Rotie

Pour rejoindre la villa de M. Rogivue, actuellement, la canalisation est en deux tronçons d'environ 150m chacun soit:

Depuis la route de Promenthoux, il sera nécessaire de faire une tranchée d'environ 150m pour placer la nouvelle canalisation à la Côte Rotie.

Ensuite dans la 2ème partie du tronçon, la canalisation actuelle serait suffisante selon M. Schenk pour placer à l'intérieur la nouvelle conduite de refoulement.

Remplacement de la mini-STEP de M. Rogivue

M. Schenk ne peut se prononcer définitivement sur l'ancienne fosse, car dans sa forme actuelle, s'il peut la conserver on pourrait économiser 1.800.-

3. COUT DE L'OPERATION

-Divers et imprévus 7% (Frs. 34'200.-)

Les Devis qui se trouvent en notre possession sont avec les prix 1999 et valable jusqu'au 31.12.99.

Monsieur B.Schenk nous laisse entendre qu'il faudra prévoir une augmentation de 10 à 15 % sur les tarifs actuels pour les travaux qui seront effectués en l'an 2000.

Mais suite à cet entretien, Monsieur B.Schenk ainsi que Madame E. Kneubuhler ont relancé les entreprises retenues pour ces travaux et nous confirme aujourd'hui que les prix mentionnés dans leur devis respectif seront maintenus donc pas d'augmentation à prévoir. La Commission félicite et remercie Mme.E.Kneubühler et Mr.B.Schenk pour cette intervention fructueuse.

Proposition de la Commission :

- Divers et imprévus 10% (Frs.34'148.-)

La Commission propose de calculer sur le montant de Frs.341'480.-

sans le montant des honoraires de Mr.B.Schenk qui se monte à Frs. 52'000.- car Mr.B.Schenk nous confirme que ses honoraires ne seront pas augmentés en l'an 2000.

4. SUBSIDES

-Subvention cantonale sur la somme de Frs. 390'000.-
Cette subvention pourrait être de 25% de la somme engagée soit environ Frs.100'000.- selon les disponibilités financières du canton.

DUREE DES TRAVAUX

2 à 3 mois (mars/avril/mai 2000) à définir avec l'entreprise retenue.
Eviter de faire les travaux durant la période estivale afin de ne pas gêner la circulation aux alentours de la plage.

SUGGESTION DE LA COMMISSION:

Concerne: Installation des Réverbères le long de la route de Promenthoux.

Comme vous le savez, provisoirement on a placé des lumières dans les platanes de la plage de Promenthoux voici 2 à 3 ans.

En ce temps là il était question d'installer des lumières (Réverbères) à cet endroit. Comme une tranchée va se creuser, nous devrions profiter de tirer une ligne électrique avec des sorties pour chaque Réverbère, cela nous éviterait des frais supplémentaires lorsqu'il sera question de les installer. Pour la sécurité de la plage de Promenthoux ce serait un bien.

3. COÛT DE L'OPERATION

Point G) Raccordement électrique des fosses de pompages Frs.8000.-

Dans le Préavis il est prévu un raccordement électrique, certainement que l'entreprise retenue pour ces travaux pourrait profiter de placer la ligne pour les Réverbères.

Qu'en pensez-vous ?

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis municipal No 18/99 - Demande d'un crédit de **Frs. 460'100.-** pour réaliser le raccordement des eaux usées des quartiers de « Promenthoux - L'Abbaye - Sans Façon - Sainte-Marie » à la STEP de Prangins,

lu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

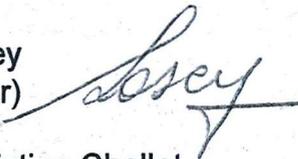
DECIDE

- 1) d'adopter le préavis municipal No 18/99 - Demande d'un crédit de **Frs. 460'100.-** pour la réalisation du raccordement des eaux usées des quartiers de « Promenthoux - L'Abbaye - Sans Façon - Sainte-Marie » à la STEP de Prangins,
- 2) d'accorder un crédit de **Frs. 460'100.-** permettant la réalisation des travaux,
- 3) de porter la somme de **Frs. 390'000.-** au débit du compte « Avances pour financements spéciaux » destiné à financer les investissements relatifs aux canalisations d'eaux usées,
- 4) de financer cette opération selon l'autorisation de la Commission des Finances, conformément aux dispositions de l'article 17, lettre h), du Règlement du Conseil communal,
- 5) de porter au budget de fonctionnement, chaque année la somme de **Frs 5'000.-** au titre de frais d'exploitation et d'entretien.

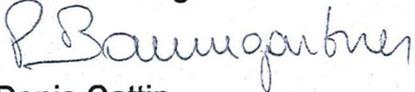
Prangins, le 3.11.99

La commission

René Losey
(rapporteur)



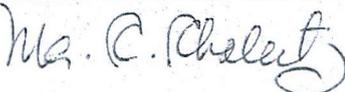
Pierre Baumgartner



Yves-Alain Piguët



Marie-Christine Chollet



Denis Cattin

